



Washington Wall Street Watch

N°2026- 20 - Le 21 Mai 2026

Une publication de l'Antenne de New York du SER de Washington

SOMMAIRE

Politiques macroéconomiques

- La Chambre vote une version amendée du *21st Century ROAD to Housing Act*, avec le soutien de la Maison-Blanche
- La persistance des risques inflationnistes alimente le débat sur l'orientation future de la politique monétaire de la Fed
- Le gouverneur de la Fed Michael Barr s'oppose à la réduction du bilan de la banque centrale

Services financiers

- Les régulateurs bancaires proposent une refonte du système de notation prudentielle
- Le Président veut durcir la réglementation anti-blanchiment à l'égard des étrangers en situation irrégulière
- La SEC propose une refonte du cadre des levées de fonds et du reporting des sociétés cotées
- La Maison-Blanche et la Fed engagent une réforme de l'accès des fintechs aux services de paiement de banque centrale

Situation des marchés

Brèves

POLITIQUES MACROECONOMIQUES

La Chambre vote une version amendée du *21st Century ROAD to Housing Act*, avec le soutien de la Maison-Blanche

Le 20 mai, la Chambre [a adopté](#) à 396 voix contre 13 une version amendée du *21st Century ROAD to Housing Act*, visant à réduire les blocages réglementaires, à accroître le financement et à stimuler la construction pour renforcer l'accès à la

propriété via une série de mesures structurelles. La Maison-Blanche, qui avait jusqu'alors appelé la Chambre à adopter sans modification la version sénatoriale votée le 12 mars 2026, a publié une déclaration officielle de soutien à la version amendée, quelques heures avant le vote à la Chambre.

Le paquet législatif issu de la Chambre reprend majoritairement les dispositions

du Sénat sur les restrictions faites à « Wall Street » pour l'acquisition de logements individuels, sans toutefois retenir les dispositions les plus contraignantes, notamment la clause obligeant les investisseurs institutionnels à revendre leurs logements locatifs construits pour la location de longue durée à des particuliers, 7 ans après l'acquisition du bien. Il intègre également 12 dispositions sur la déréglementation des banques communautaires ainsi que l'interdiction temporaire faite à la Fed d'émettre une monnaie numérique de banque centrale (CBDC), venant d'un compromis politique avec les conservateurs.

Renvoyé au Sénat, le texte fait encore débat : Elizabeth Warren (D-Mass.) et Tim Scott (R-SC), président de la commission bancaire, continuent de défendre la version du Sénat dans son entièreté. Si E. Warren a reconnu que le texte de la Chambre « s'est nettement amélioré », elle reste réservée par les dispositions de déréglementation bancaire, sur lesquelles la commission bancaire du Sénat n'a tenu aucune audition. Le chef de la minorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, s'est dit ouvert à soutenir la version de la Chambre si elle apparaissait comme la voie la plus viable vers un texte final, sans toutefois s'engager formellement. Le Congrès étant en pause la semaine prochaine, un nouveau vote au Sénat ne pourrait intervenir avant juin au plus tôt.

La persistance des risques inflationnistes alimente le débat sur l'orientation future de la politique monétaire de la Fed

La Fed a publié le procès-verbal ([minutes](#)) de la réunion du Federal Open Market Committee (FOMC) des 28 et 29 avril 2026. Les échanges confirment un durcissement prudent du ton des responsables monétaires face à une inflation jugée plus persistante qu'anticipé, dans un contexte d'incertitude élevée liée au conflit au

Moyen-Orient et à ses effets sur les prix de l'énergie.

La quasi-totalité des participants ont soutenu le maintien des taux dans la fourchette de 3,50 %-3,75 %. Les minutes révèlent toutefois une évolution notable du débat interne : plusieurs participants considèrent désormais que le maintien des taux pourrait devoir durer plus longtemps qu'anticipé et une majorité estime qu'un resserrement supplémentaire pourrait devenir approprié si l'inflation restait durablement au-dessus de la cible. Dans cette logique, plusieurs membres auraient préféré retirer du communiqué la formulation suggérant implicitement de futures baisses de taux. À l'inverse, plusieurs participants continuent de considérer que des réductions de taux pourraient redevenir appropriées plus tard dans l'année si les effets des droits de douanes et du choc énergétique s'atténuaient.

Les participants ont souligné que l'inflation restait supérieure à l'objectif de 2 %, sous l'effet combiné de la hausse des prix de l'énergie et des droits de douanes. Si les anticipations d'inflation de long terme restent stables, celles de court terme ont récemment progressé. La plupart des participants continuent d'anticiper une dissipation graduelle des effets des droits de douanes, mais considèrent désormais que le retour de l'inflation vers 2 % pourrait être plus lent qu'attendu, notamment si les prix de l'énergie demeuraient élevés. Certains ont enfin souligné qu'après plusieurs années d'inflation supérieure à la cible, le risque de boucle prix-salaire pourrait augmenter. Les participants ont globalement jugé que les données récentes suggéraient une stabilisation du marché du travail, malgré des créations d'emplois limitées. Dans le même temps, l'activité est jugée solide, soutenue par l'investissement technologique et la résilience de la consommation.

Enfin, plusieurs participants ont évoqué des ajustements possibles des outils de liquidité de la Fed afin de renforcer la stabilité financière, certains mentionnant notamment l'intérêt d'un allongement de la maturité des lignes permanentes de swap.

Le gouverneur de la Fed Michael Barr s'oppose à la réduction du bilan de la banque centrale

Le 14 mai 2026, le gouverneur de la Réserve fédérale américaine Michael Barr a pris position contre les propositions visant à réduire le bilan de la Fed dans un [discours](#) prononcé à New York devant les *Money Marketeers* de l'université de New York. M. Barr a déclaré que la réduction du bilan constituait un mauvais objectif. Selon lui, plusieurs propositions en ce sens fragiliseraient la résilience des banques, perturberaient le fonctionnement des marchés monétaires et menaceraient la stabilité financière.

Barr a rappelé que les réserves bancaires constituent un élément essentiel du système de paiement et de la solidité du secteur bancaire. Il a averti qu'une diminution des exigences de liquidité réduirait la capacité des banques à absorber les chocs et pourrait provoquer des phénomènes de panique en cas de retraits massifs. Il a également souligné que les crises bancaires de 2023 plaident pour un renforcement, et non un allègement, des exigences de liquidité. M. Barr a conclu que certaines des mesures proposées augmenteraient en réalité la présence opérationnelle de la Fed sur les marchés, produisant l'effet inverse de celui recherché.

Ces déclarations interviennent après la confirmation au Sénat de Kevin Warsh comme prochain président de la Fed. K. Warsh défend une réduction significative du bilan, actuellement de 6 500 milliards de dollars, afin de limiter l'intervention de la banque centrale dans les marchés financiers.

SERVICES FINANCIERS

Les régulateurs bancaires proposent une refonte du système de notation prudentielle

La FFIEC (*Federal Financial Institutions Examination Council*), organe inter-agences chargé de l'harmonisation de la supervision bancaire, a [proposé](#) le 19 mai une réforme du cadre de notation prudentielle dit « CAMELS », utilisé par les superviseurs bancaires pour apprécier la solidité des établissements de crédit. Le cadre permet d'établir une note de 1 à 5 qui repose sur la pondération des scores de six composantes — niveau de capital, qualité des actifs, gestion, résultats financiers, liquidité et sensibilité au risque de marché. Un faible score peut entraîner une supervision renforcée et une restriction des activités.

La réforme vise à rendre les examens bancaires plus transparents, prévisibles et centrés sur les risques financiers matériels. Elle réduirait le poids historiquement déterminant de la composante « Management » dans la note composite, un critère jugé davantage discrétionnaire et moins quantifiable par la Fed, et recentre l'appréciation de ce critère sur les seuls volets de contrôle interne et de gestion des risques.

Le projet limiterait enfin les dégradations de note aux cas où des risques matériels sont identifiés, éliminant les simples cas de faiblesses de gouvernance, de processus ou de conformité. Il clarifierait les catégories de notation composite, en distinguant plus nettement les établissements « solides », « satisfaisants », « déficients » et « gravement déficients ». Il supprimerait

aussi la prise en compte du risque réputationnel.

Cette proposition matérialise l'orientation donnée par la Fed de recentrage sur les risques financiers matériels, et suit la même logique que la réforme de la notation prudentielle des grandes holding bancaires publiée le 5 décembre 2025 par la Fed, qui déjà réduisait indirectement le poids du critère relatif à la gouvernance et aux contrôles mis en œuvre par la banque.

La consultation est ouverte jusqu'au 17 août 2026.

Le Président veut durcir la réglementation anti-blanchiment à l'égard des étrangers en situation irrégulière

Le Président Trump a [signé](#) le 19 mai un décret présidentiel intitulé « *Restoring Integrity to America's Financial System* », qui vise à renforcer les obligations d'identification des clients et de vigilance des institutions financières face aux risques d'activité illicite, de fraude et de financement criminel.

L'administration justifie cette initiative par un double objectif : (i) lutter contre l'exploitation du système financier par des réseaux criminels et par des populations sans autorisation de travail et leurs employeurs et (ii) éviter que l'octroi de prêts à des emprunteurs exposés à une perte de revenus liée à leur statut migratoire ne crée un risque de crédit de nature à fragiliser la stabilité du système bancaire.

Pour traiter ce premier risque, le Président demande ainsi au Trésor, chargé de la politique de lutte contre le blanchiment de capitaux (LCB-FT), de publier sous 60 jours un avis formel (*advisory*) adressé aux banques et recensant des typologies de risques et signaux d'alerte (fraude aux cotisations sociales par les employeurs, usage de comptes de prête-noms,

paiements de salaires non-déclarés etc..) à ajouter à leur grille de contrôle LCB-FT. Le Trésor devra également proposer sous 90 jours un renforcement de la collecte et la vérification des informations d'identité (*customer due diligence*) prévue par la réglementation LCB-FT, y compris des informations sur le statut légal ou l'autorisation de travail sur le sol américain.

Afin de réduire l'exposition des banques à des emprunteurs en situation irrégulière, il demande à l'agence de protection financière des consommateurs (CFPB) de clarifier le fait que le risque d'expulsion du territoire et de perte de revenus peut être pris en compte dans l'analyse de la capacité de remboursement de l'emprunteur (*ability-to-repay*), et demande aux régulateurs bancaires fédéraux de publier sous 60 jours des lignes directrices sur la gestion des risques de crédit associés aux emprunteurs sans autorisation de travail.

La SEC propose une refonte du cadre des levées de fonds et du reporting des sociétés cotées

Le 21 mai 2026, la Securities and Exchange Commission (SEC) a publié deux projets de règlement destinés à refondre le cadre régissant les émissions de titres des entreprises cotées (*registered offerings*) et à simplifier les seuils de déclarations alléguées des sociétés cotées.

Le premier projet [vise](#) à faciliter les levées de fonds des sociétés cotées en abaissant les barrières à l'émission de nouveaux titres après l'introduction en bourse. Aujourd'hui, une telle opération impose le dépôt d'un prospectus complet auprès de la SEC, un processus long et coûteux. La SEC ouvre à toutes les sociétés cotées le recours à une procédure d'enregistrement sur étagère (*shelf registration*), qui permet à une société de simplement actualiser un dossier d'enregistrement déjà utilisé. Cette voie simplifiée était jusqu'ici réservée aux émetteurs justifiant de douze mois de

cotation et d'un flottant (*public float*) d'au moins 75 M USD, excluant de fait la majorité des sociétés récemment introduites en bourse. La proposition supprimerait ces deux conditions, rendant tout émetteur éligible à cette procédure.

Le second projet [rationalise](#) le cadre déclaratif en consolidant les cinq catégories actuelles d'émetteurs en deux seulement : (i) les Large Accelerated Filers (LAF), dont la capitalisation flottante est supérieure à un seuil porté à 2 Md USD (contre 700 M USD aujourd'hui) et qui justifient de 60 mois consécutifs de reporting, et (ii) les Non-Accelerated Filers (NAF) regroupant tous les autres émetteurs. Les NAF – qui représenteraient 80% des entreprises cotées mais 10% de la capitalisation boursière totale – bénéficieraient de l'ensemble des allègements aujourd'hui réservés aux *smaller reporting companies* et *emerging growth companies*, dont notamment l'exemption de l'attestation de l'auditeur externe sur le contrôle interne de l'information financière. La SEC anticipe que la levée de cette obligation représentera une économie annuelle de 1,9 Md sur 10 ans pour les émetteurs concernés.

La Maison-Blanche et la Fed engagent une réforme de l'accès des fintechs aux services de paiement de banque centrale

Le 19 mai 2026, le président Donald Trump a [signé](#) un décret (*executive order*)

enjoignant l'ensemble des régulateurs financiers fédéraux — dont la SEC, la FDIC et l'OCC — à réviser, dans un délai de 90 jours, leurs réglementations, pratiques de supervision et processus d'agrément afin de lever les obstacles à l'entrée des sociétés de fintechs dans le système financier américain. Le décret vise explicitement les entreprises non bancaires utilisant des moyens technologiques pour offrir des services financiers — paiement, crédit, gestion d'actifs, actifs numériques — et leur accès aux services de la Fed.

Dans ce contexte, la Fed a [publié](#) simultanément une actualisation de la proposition de règlement visant à créer un nouveau type de compte de paiement (*payment account*), destiné aux établissements financiers ne bénéficiant pas d'une assurance des dépôts fédéraux, catégorie qui inclut notamment les fintechs et certains émetteurs de stablecoins. Ces comptes, dont les contours avaient largement été esquissés dans une proposition faite par la Fed en décembre 2025, seraient strictement limités aux opérations de compensation et de règlement : leurs titulaires n'auraient accès ni à la fenêtre d'escompte (*discount window*), ni aux avances intrajournalières, ni à une rémunération des soldes. Le plafond de solde en fin de journée serait calibré sur le volume d'activité de paiement anticipé de chaque établissement, plafonné à 1 Md USD, soit le double de la proposition initiale de l'appel à commentaire de décembre.

SITUATION DES MARCHES

Au cours de la semaine écoulée (de vendredi à jeudi), l'indice S&P 500 et le Nasdaq Composite connu des hausses modérées, augmentant respectivement de +0,56 % à 7 445 points, et +0,21 % à 26 293 points. Alors que la hausse des taux

obligataires longs a généré de la volatilité et une pression importante sur les valeurs de croissance en début de semaine, les perspectives d'apaisement du conflit au Moyen-Orient ont permis de renouer avec la tendance haussière dès le milieu de la

semaine sur les marchés actions. Malgré une publication de résultats supérieurs aux attentes et une croissance importante du chiffre d'affaires, Nvidia n'a pas suscité de fortes réactions de la part du marché.

Les rendements des obligations souveraines américaines (*Treasuries*)

augmentent fortement sur la semaine, avec une hausse de +6 points de base à 4,09 %, pour les bons à 2 ans, et +8 points de base pour les bons à 10 ans à 4,57 %. En l'absence de résolution du conflit en Iran, les investisseurs craignent désormais une hausse des taux directeurs d'ici la fin de l'année.

BREVE

- Le 18 mai 2026, la SEC a [abrogé](#) la règle qui conditionnait tout règlement amiable (*settlement*) d'une action coercitive à l'engagement du défendeur de ne pas contester publiquement ces allégations.
- Le 16 mai 2026, la National Credit Union Administration (NCUA) a [publié](#) un projet de règlement encadrant l'émission de stablecoins par les coopératives de crédit (*credit unions*). Le projet impose notamment une réserve liquide minimale de 10 % des encours, une maturité moyenne pondérée des réserves n'excédant pas 20 jours, et une limite de concentration de 40 % auprès d'un même établissement. La période de commentaires est ouverte jusqu'au 17 juillet 2026.
- Le 18 mai 2026, le directeur juridique du Trésor, Brian Morrissey, a démissionné au moment où l'administration Trump annonçait la création d'un fonds de 1,8 Md USD — dénommé « Anti-Weaponization Fund » — destiné à indemniser des personnes s'estimant victimes de ciblage abusif par des administrations précédentes.
- Selon la [Fed](#), la production industrielle américaine a fortement rebondi en avril

(+0,7 %, après -0,3 % en mars), enregistrant sa plus forte hausse depuis plus d'un an. Elle est portée principalement par le secteur manufacturier (+0,6 %), en particulier le secteur automobile (+3,7 %). Les secteurs de l'informatique et des produits électroniques (en lien avec la construction des centres de données), de l'aéronautique ainsi que des produits minéraux non métalliques ont également enregistré de solides progressions.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Antenne de New-York du Service économique régional de Washington

Rédaction : Cédric Garcin, Paul Cassavia, Guillaume Bove, Mohamed El Guindi, Laurie Bergia, Galina Natchev, Lou Dhiver.

Abonnez-vous : afws@dgtresor.gouv.fr